



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF PREMIERES DECLARATIONS PAC

OBJECTIFS

Cet accompagnement collectif vise à acquérir les informations nécessaires pour la réalisation des premières déclarations PAC en autonomie. Un temps sera dédié à la réalisation des premiers éléments de saisie.

PROGRAMME

Matinée

- Présentation des différentes aides et de conditionnalités de la PAC 2025 ;
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la Télé-déclaration sur TéléPac ;
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures. Contrôler les informations enregistrées et les corriger ;
- Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger ;
- Prendre en main le système de suivi des surfaces en temps réel (3STR).

Après-midi

- Accompagnement à la réalisation des premiers éléments de saisie.



 15 avril 2025, 9h - 17h

 MJC Montauban
23 rue des Augustins
82 000 Montauban

Intervenants :
Sonia PARRIEL et Nadine LEGAL, Gestionnaire surface service Economie agricole DDT 82

Responsable de formation : Camille PELLERIN

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé théorique et échanges interactifs. Accompagnement à la prise en main de l'outil TELEPAC.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Accompagnement collectif -
Première déclaration PAC

DATES : 15 avril 2025

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

VOTRE STATUT MSA :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) agricole | <input type="checkbox"/> Chef d'exploitation |
| <input type="checkbox"/> ARE(Pôle emploi) | <input type="checkbox"/> Cotisant(e) solidaire |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : | <input type="checkbox"/> Porteur de projet
avec PPP agréé |

J'autorise l'ADEAR 82 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

Fait à Le.....

Signature :

VOS ATTENTES POUR CET ACCOMPAGNEMENT :

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....

Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription avant le démarrage de la formation à l'adresse suivante :



ADEAR 82 - Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Tarn-et-Garonne

16 rue Jacques Cartier 82000 Montauban

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
06.12.92.87.92 ou à adear82.cp@jeminstallepaysan.org



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

PREMIERES DECLARATIONS PAC

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7 heures.

Public : Nouvelles et nouveaux installé.es.

Pré-requis : Etre installé.e

Lieu et horaires : 15 avril 2025, 9h - 17h

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès votre situation.

Coût et prises en charge :

- Prise en charge à 80% dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'installation du Conseil Régional.
- Adhésion annuelle "accompagnement installation" obligatoire : 40€.